

FICHE DE VŒUX 2023/2024

ANCIEN ADHÉRENT MUSIQUE



25 Av. des Frères Lumière - 69008 Lyon
04.72.78.05.70
accueil@mjcmonplaisir.net

À RETOURNER AU PLUS TARD le 07 juillet 2023
en joignant un acompte de 300€
pour réserver votre souhait de réinscription
L'ACOMPTE SERA ENCAISSÉ
(pas d'acompte pour la classe découverte)

Cadre réservé à la MJC Monplaisir

Date de réception :

Heure de réception :

Nom :

Prénom :

Âge : Téléphone (portable / fixe) :

Adresse mail :

Tuteur légal si enfant mineur :

Nom :

Prénom :

Saison 2022-2023 : instrument pratiqué et nom de l'intervenant :

Vous souhaitez faire :

- FORMULE ENFANTS, ADOS : Instrument + Atelier « MusicLab » ou Ensemble Instrumental (+de 2 ans de pratique)

Instrument choisi (précisez lequel) :

Formule de cours : 1/2h individuel :
3/4h individuel:

3/4h partagé à 2 :
1h partagé à 3 ou 4 (sauf pour le piano) :

Avec :

MusicLab* ou Ensemble (précisez lequel) :

- FORMULE ADULTES (18 ans et +)

Instrument choisi (précisez lequel) :

Formule de cours : 1/2h individuel :
3/4h individuel:

3/4h partagé à 2 :
1h partagé à 3 ou 4 (sauf pour le piano) :

Avec option supplémentaire facultative :

Ensemble (précisez le(s)quel(s)) :

- ADOS/ADULTES : Ensemble Instrumental ou Vocal seul

(Précisez le(s)quel(s)) :

- 6-9 ANS CLASSE DÉCOUVERTE :

Mercredi 14h à 14h45 : Guitare – piano – batterie et percussion
Vendredi 17h15 à 18h : Guitare – violon – clarinette

- CHORALE, JARDIN MUSICAL ET ENSEMBLE VOCAL :

Réinscription directement à l'accueil du 3 au 7 juillet en réservant un créneau en ligne sur SUPERSAAS, lien disponible sur le site internet de la MJC à partir du 19 juin. (Inutile de remplir cette fiche de vœux).

TOURNEZ LA PAGE 

Indiquez vos disponibilités les plus larges possibles pendant lesquelles vous pouvez participer à votre cours :

Informations utiles : passé musical, souhait d'apprentissage, difficulté ou handicap ...

Procédure de réinscription :

- 1- Remplir et déposer à l'accueil votre fiche de vœux avec un chèque d'acompte de 300€ au plus tard le 07 juillet. Attention l'acompte sera encaissé.
- 2- Début septembre, vous serez contacté par l'intervenant pour confirmer ensemble votre cours. Si ce n'est pas le cas, cela signifie que vous êtes sur liste d'attente.
- 3- Une fois confirmé, du 18 au 23 septembre vous pourrez finaliser votre réinscription musique en réservant un créneau en ligne sur SuperSaaS, lien disponible sur le site internet de la MJC à partir du 13 septembre.
- 4- Guitare folk, MusicLab : présence obligatoire aux permanences (voir ci-dessous).
- 5- Début des activités musicale le 25 septembre 2023.

Permanences obligatoire :

- Guitare folk avec Pierre Bertrand : permanence obligatoire Vendredi 15 septembre de 19h00 à 20h00.
*MusicLab : permanence obligatoire Mercredi 20/09/23 de 17h à 18h30 Niv.1 // 18h30 à 20h Niv. 2 et +

Pour tout renseignement concernant la musique :

Programme des activités, tarifs et approche pédagogique détaillée par activité disponible à l'accueil et sur le site internet de la MJC.

Permanences musique :
Les 21 juin, 28 juin, 5 juillet de 17h30 à 20h00 et
Les 11, 13, 15 septembre de 17h30 à 20h à la MJC Monplaisir.

Contact : coodomusique@mjcmonplaisir.net - 07.68.53.50.16